

**FICHE SIGNALÉTIQUE CLUBS – COTISATION FEDERALE  
DISCIPLINES ASSOCIEES LCAKDA – SAISON 2010/2011  
ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS**

**CLUB**

N° DE CLUB .....

NOM DU CLUB.....

STYLE ENSEIGNE.....

ADRESSE DE LA SALLE D'ENTRAINEMENT.....

CODE POSTAL..... VILLE..... TEL.....

JOURS ET HEURES D'ENTRAINEMENT.....

**PRESIDENT**

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

TEL BUREAU..... DOMICILE.....

TEL PORTABLE..... FAX..... E-MAIL.....

**ENSEIGNANT**

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

TEL BUREAU..... DOMICILE.....

TEL PORTABLE..... FAX..... E-MAIL.....

GRADE..... GRADE D'ARBITRE (DE JUGE).....

**ADRESSE DE CORRESPONDANCE**

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

FONCTION AU CLUB.....

**FICHE A RETOURNER DUMENT COMPLETEE AU BUREAU DE LA LIGUE  
71-81 RUE REVEL, 83000 TOULON AVEC LA COTISATION FEDERALE DE 1 0 0 €  
(chèque à l'ordre de la Ligue Côte d'Azur de Karaté et D.A.)  
A REGLER AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2010**

MERCI DE REMPLIR CETTE FICHE DE FACON LISIBLE. L'INDICATION DE L'ADRESSE EMAIL EST RECOMMANDEE.  
Pour toute modification, merci de joindre le PV d'assemblée générale ainsi que le récépissé de déclaration en préfecture.  
Adressez l'ensemble des documents à la Ligue Côte d'Azur ainsi qu'à la FFKDA.  
Nota : Afin de pouvoir voter lors d'une assemblée générale, le club doit être à jour de sa cotisation..